



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

**AVIS N° 38/2020
du 9 novembre 2020**

**du Conseil d'administration
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
relatif au renouvellement des concessions pour le service luxembourgeois
par câble *Luxe TV* (version française) de la s.a. Opuntia**

Par courriel du 29 octobre 2020, le Service des médias et des communications a demandé l'avis de la part de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel concernant le renouvellement éventuel des concessions pour le service luxembourgeois par satellite *Luxe TV* (version française) de la s.a. Opuntia et venant à expiration au 31 décembre 2020.

Dans ce courrier, le Service des médias et des communications demande à l'Autorité de lui signaler d'éventuels problèmes constatés lors de la surveillance des programmes.

Pour le service sous analyse, l'Autorité tient à signaler que le fournisseur est, pour l'année 2020, en défaut de paiement de la taxe annuelle de surveillance à l'Autorité. Des poursuites judiciaires ont été entamées sans que le recouvrement des montants dus n'ait pu être assuré jusqu'à présent.

De ce qui précède, il résulte une carence flagrante du concessionnaire dans le respect de ses obligations légales. L'Autorité propose partant au Gouvernement de ne pas procéder au renouvellement de la concession sous analyse.



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 9 novembre 2020, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, président

Valérie Dupong, membre

Marc Glesener, membre

Claude Wolf, membre

Luc Weitzel, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président